



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 26 AOÛT 2024, À 19 h 30, AU  
19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Michel Desbiens	Maire
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

**EST ABSENT :**

M.	Sylvain Girard	Conseiller
----	----------------	------------

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Joanie Perron	Greffière

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
2 JUILLET 2024**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Marc Rainville

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rés. 2024-269**

**Rés. 2024-270**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

#### 4.1 Comité général du 17 juin 2024

##### 4.1.1 Liste des embauches - Mai 2024

Rés. 2024-271

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-26 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour le mois de mai 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.2 Comité général du 19 août 2024

##### 4.2.1 Établissement de secteur aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale - Rôle d'évaluation foncière 2025-2027

**Considérant qu'en** vertu de l'article 244.64.10 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute municipalité locale peut, conformément aux dispositions de la présente loi, diviser son territoire en secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale;

**Considérant qu'en** vertu de l'article 244.64.11 de la même loi, la résolution établissant un secteur ou en modifiant les délimitations doit être adoptée avant que le rôle ne soit déposé conformément à l'article 70 et au plus tard le 15 septembre qui précède le premier des exercices pour lesquels le rôle est dressé;

**Considérant qu'en** vertu de la résolution 2023-9, une aide financière est accordée aux zones de villégiature pour voir à l'entretien des chemins ou espaces de stationnement situés sur le domaine public et accessibles à la population;

Rés. 2024-272

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-35 et d'établir un secteur spécifique pour les zones de villégiature aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale pour le prochain rôle d'évaluation foncière 2025-2027.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 4.2.2 Remplacement de la résolution 2023-9 - Subventions aux zones de villégiature pour les années 2023, 2024 et 2025

**Considérant qu'il** y a établissement d'un secteur aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale pour les zones de villégiature à compter de l'année 2025, il y a lieu de remplacer la résolution 2023-9 afin de retirer l'aide financière à être versée en 2025;

Rés. 2024-273

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-36 et d'accorder, pour les années 2023 et 2024, aux associations des lacs Frigon (chemins René-Martin, Jean-Paul Perron et Victorien-Boulay), Saint-Pancrace, Denise et au Club Potviniste, une aide financière correspondant à 18 % des taxes perçues, d'accorder à l'Association du Lac Couillard, une aide financière correspondant à 14 % des taxes perçues et d'accorder aux associations des lacs Fer à Cheval, Saint-Joseph et Cinq Cents, une aide financière correspondant à 10 % des taxes perçues.

Cette aide financière est accordée afin de voir à l'entretien des chemins ou espaces de stationnement situés sur le domaine public et accessibles également à la population.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De plus, la Ville autorise l'usage gratuit de ses salles de réunion, pour ces associations de villégiateurs afin de tenir leurs rencontres en lien avec leurs mandats.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.3 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-274

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-33 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.4 Nominations - Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.

Rés. 2024-275

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2024-09 et de procéder à la nomination des administrateurs de la corporation « Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. » pour la saison 2024-2025 du Drakkar de Baie-Comeau :

- Monsieur Félix Lefrançois, administrateur et membre représentant du propriétaire;
- Monsieur Maxime Thibault, administrateur et membre représentant du propriétaire suppléant;
- Monsieur Alain Miville, administrateur;
- Madame Joannie Lajeunesse, administratrice;
- Monsieur Marc Rainville, administrateur;
- Monsieur Carl Prévèreault, administrateur;
- Monsieur François Corriveau, administrateur;
- Madame Jeanie Caron, administratrice;
- Madame Joanie Perron, administratrice.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.5 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-276

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-11 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.6 Abolition - Comité de concertation des caméras de surveillance

Rés. 2024-277

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-56 et d'abolir le comité de concertation des caméras de surveillance, puisque son



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

mandat est maintenant réalisé par le comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.7 Nomination au comité de retraite - Membre indépendant

Rés. 2024-278

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-27 afin de nommer monsieur Serge Babin à titre de membre indépendant au sein du comité de retraite du Régime complémentaire des employées et employés de la Ville de Baie-Comeau, et ce, pour un mandat de 2 ans.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.8 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-279

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-23 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.9 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-280

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2024-07 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.10 Appel d'offres 2024-48 - Camion classe 5 à benne basculante

Rés. 2024-281

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-17 et d'accorder le contrat d'acquisition d'un camion classe 5 à benne basculante à PE Boisvert Auto ltée, pour la somme de 139 864 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-48 et de procéder au lancement de l'appel d'offres pour le financement par crédit-bail de ce camion sur une période de cinq ans.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.2.11 Appel d'offres 2024-34 - Acquisition de fourgonnettes électriques

Rés. 2024-282

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-20 et d'accorder le contrat de fourniture de deux fourgonnettes électriques à PE Boisvert Auto ltée, pour la somme de 163 000 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-34. La somme sera puisée au fonds de roulement et remboursable sur une période de sept ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.2.12 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-283

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-22 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.2.13 Acquisition d'un bateau zodiac

Rés. 2024-284

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-24 afin de procéder à l'acquisition d'un bateau zodiac avec remorque de marque Bombard C5 en remplacement du numéro 519, pour une somme de 29 400,04 \$, plus les taxes applicables, et d'autoriser le financement à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de sept ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.2.14 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits chimiques pour le traitement des eaux - Appel d'offres CHI-20252027

**Attendu que** la municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de huit différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : hypochlorite de sodium, chlore gazeux, hydroxyde de sodium en contenant, PASS-10, PAX-XL6, PAX-XL8, chaux calcique hydratée, charbon activé en poudre;

**Attendu que** l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

- permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

- précise que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

**Attendu que** la municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les produits suivants : hypochlorite de sodium 12 % (chlore liquide) en vrac, PAX-XL8 liquide en vrac et chaux calcique hydratée en vrac dans les quantités nécessaires pour ses activités;

**Rés. 2024-285**

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-33 et de renouveler l'entente auprès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le regroupement d'achats de produits chimiques pour le traitement des eaux pour les années 2025 à 2027.

Il est également résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Que la municipalité confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20252027 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat de hypochlorite de sodium 12 % (chlore liquide) en vrac, PAX-XL8 liquide en vrac et chaux calcique hydratée en vrac pour les quantités estimées décrites au formulaire d'inscription selon les durées contenues dans l'appel d'offres pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2027;

Que la municipalité confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027;

Que, pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement à la date fixée en remplissant le formulaire d'inscription disponible en ligne sur le portail de l'UMQ;

Que la municipalité confie à l'UMQ le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

Que si l'UMQ adjudge un contrat, la municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

Que la municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants au regroupement d'achats. Ledit taux est fixé à 1,6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5 % pour celles non membres de l'UMQ;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.2.15 Programme de subvention au transport adapté - Porte-parole des municipalités**

**Rés. 2024-286**

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-34 et d'accepter que la Ville de Baie-Comeau soit la porte-parole de toutes les municipalités participantes au service de transport adapté, dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté (PSTA). Les municipalités participantes étant Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Label et Ragueneau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.2.16 Listes de comptes 2024-18, 2024-19, 2024-20, 2024-21, 2024-22, 2024-23, 2024-24 et 2024-25

Rés. 2024-287

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-37 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2024-18, 2024-19, 2024-20, 2024-21, 2024-22, 2024-23, 2024-24 et 2024-25 pour les périodes 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.17 Appui à la réalisation d'une évaluation d'impact sur la santé portant dans le cadre de l'élaboration du Plan de mobilité durable

Rés. 2024-288

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-34 et d'autoriser le dépôt du projet ainsi que la réalisation d'une évaluation d'impact sur la santé portant sur le Plan de mobilité durable à produire par la Direction de la santé publique du CISSS de la Côte-Nord dans l'éventualité d'une acceptation du projet.

Il est également résolu de désigner madame Julie Malouin, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, comme personne autorisée à agir et à signer les documents relatifs au projet susmentionné.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.18 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-289

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-35 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.19 Implantation d'une tour de télécommunication (TELUS) – Lac Cinq Cents

**Considérant que** le service cellulaire sur les routes est d'une importance primordiale pour grand nombre de citoyens;

**Considérant que** le site permettra de desservir une partie de la route 389, dans les secteurs des lacs Saint-Joseph, Cinq Cents et Fer à Cheval;

**Considérant que** l'emplacement choisi représente un site de moindre impact;

**Considérant que** le site est dans un secteur où se trouvent plusieurs résidences de villégiature;

**Considérant que** le site n'obstrue pas un champ visuel d'intérêt particulier;



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Rés. 2024-290

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-36 et d'accepter la demande permettant l'implantation d'une tour de télécommunication autoportante d'une hauteur de 76 m à l'emplacement situé aux coordonnées géographiques 49.336185°, -68.244571°.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.20 Implantation d'une tour de télécommunication (TELUS) – Lac Couillard

**Considérant que** le service cellulaire sur les routes est d'une importance primordiale pour grand nombre de citoyens;

**Considérant que** le site permettra de desservir une partie de la route 389, dans le secteur du Lac Couillard;

**Considérant que** l'emplacement choisi représente un site de moindre impact;

**Considérant que** le site est dans un secteur où se trouvent plusieurs résidences de villégiature;

**Considérant que** le site n'obstrue pas un champ visuel d'intérêt particulier;

Rés. 2024-291

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-37 et d'accepter la demande permettant l'implantation d'une tour de télécommunication haubanée d'une hauteur de 120 m à l'emplacement situé aux coordonnées géographiques 49.294473°, -68.246426°.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2.21 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-292

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-39 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3 Comité général du 26 août 2024

##### 4.3.1 Appel d'offres 2024-45 - Entretien ménager du centre de ski du Mont Ti-Basse

Rés. 2024-293

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-34 et d'octroyer le contrat d'entretien ménager du centre de ski du Mont Ti-Basse à 9137-6228 Québec inc. pour une période de deux ans, débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2024, avec une option de renouvellement annuel à la discrétion de la Ville pour les trois années





## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

subséquentes, pour la somme de 299 015,48 \$, taxes incluses, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-45.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.2 Liste des embauches - Juin et juillet 2024

Rés. 2024-294

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-32 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour les mois de juin et juillet 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.3 Stage rémunéré au Service de la culture et des loisirs

Rés. 2024-295

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-33 et d'autoriser un stage rémunéré d'une période de 32 semaines au Service de la culture et des loisirs.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.4 Nomination au Service de la culture et des loisirs - Professionnelle en natation

Rés. 2024-296

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-34, afin de procéder à la nomination de madame Justine Cliche au poste de professionnelle en natation au Service de la culture et des loisirs, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat des employés de bureau et de loisirs de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2641-SCFP, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un nouveau poste permanent.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3.5 Nomination au Service de l'électricité - Monteur de lignes

Rés. 2024-297

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-35, afin de procéder à la nomination de monsieur Alexis Lebreux au poste de monteur de lignes au Service de l'électricité, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste vacant suite à un mouvement interne.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.3.6 Nomination au Service de l'électricité - Technicien en instrumentation, contrôle et programmation**

**Rés. 2024-298**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-36, afin de procéder à la nomination de monsieur Leonel Tchidji Ngassi au poste de technicien en instrumentation, contrôle et programmation au Service de l'électricité, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste vacant suite à un départ.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.7 Nomination au Service de l'électricité - Technicien en instrumentation, contrôle et programmation**

**Rés. 2024-299**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-37, afin de procéder à la nomination de monsieur Issam Zirari au poste de technicien en instrumentation, contrôle et programmation au Service de l'électricité, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat canadien de la fonction publique de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2915, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste vacant suite à un départ.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.8 Appel d'offres 2024-32 - Prolongement de l'avenue Fraser - Pavage et bordure**

**Rés. 2024-300**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-24 et d'octroyer le contrat à Jean Fournier inc., pour le prolongement de l'avenue Fraser - Pavage et bordure, pour la somme de 93 533,64 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-32.

La somme requise pour ce projet est financée à partir du fonds de roulement et remboursable sur une période de dix ans.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.9 Appel d'offres 2023-01 - Mise à niveau de l'électricité et de la mécanique du bâtiment - Centre Henri-Desjardins**

**Rés. 2024-301**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-25 et d'octroyer le contrat pour la mise à niveau de l'électricité et de la mécanique du bâtiment - Centre Henri-Desjardins, à Stantec Experts-conseils ltée, pour la somme de 148 000 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2023-01 et payable à même le budget de fonctionnement 2024 et 2025.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.3.10 Appel d'offres 2024-11 - Acquisition et implantation d'une solution de gestion documentaire - Logiciel de GID

Rés. 2024-302

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2024-08 et d'octroyer le contrat de fourniture d'acquisition et implantation d'une solution de gestion documentaire - Logiciel de GID à Constellio inc. pour une somme de 32 200 \$, en plus des licences d'utilisation et de l'entretien pour une somme de 211 152 \$, pour les cinq prochaines années, pour un total de 243 352 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-11. La somme nécessaire à l'acquisition et l'implantation d'une solution de gestion documentaire de 32 200 \$ sera puisée au *Règlement d'emprunt 2012-818* tandis que la somme de 211 152 \$ pour les licences d'utilisation sera prévue à même le budget de fonctionnement annuel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.3.11 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 12 juin 2024

Rés. 2024-303

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-31 et d'accepter, pour dépôt, le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le mercredi 12 juin 2024 à 15 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.3.12 Appui à l'atteinte d'un niveau 1 dans le cadre du programme Défi Saint-Laurent

Rés. 2024-304

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-41 et de consentir au dépôt de la candidature de la Ville de Baie-Comeau pour l'atteinte du niveau 1 - *Le sensibilisé* dans le cadre du Défi Saint-Laurent et d'autoriser madame Julie Malouin, coordonnatrice à l'environnement et développement durable, à signer les documents relatifs au dépôt de la demande d'adhésion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

### 5.1 Dérogation mineure - 203, avenue Champlain

Cette demande de dérogation mineure est reportée à une prochaine séance.

### 5.2 Dérogation mineure - 16, avenue D'Iberville

Cette demande de dérogation mineure est reportée à une prochaine séance.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 6. AFFAIRES NOUVELLES

#### 6.1 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement 2024-1112 - Compteurs d'eau - Emprunt de 521 465 \$

Est déposé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, un certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement 2024-1112 - Compteurs d'eau - Emprunt de 521 465 \$.

Cette consultation publique s'est tenue les 2, 3 et 4 juillet 2024 et aucune demande de scrutin référendaire n'a été enregistrée.

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

Que considérant le résultat de la procédure d'enregistrement, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 7. AVIS DE MOTION

#### 7.1 Projet de règlement concernant le programme Rénovation Québec, programmation 2024-2025

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant le programme Rénovation Québec, programmation 2024-2025.

La Société d'habitation du Québec a instauré un programme cadre « Rénovation Québec » pour appuyer les municipalités qui désirent se doter de programmes visant l'investissement des logements dans les secteurs résidentiels dégradés et l'amélioration des logements et résidences afin d'assurer la sécurité des occupants.

Le gouvernement du Québec met à la disposition de la Ville une enveloppe budgétaire de 158 000 \$ dans le cadre de ce programme. Cet investissement implique une participation financière de la ville de 158 000 \$, pour un budget total de 316 000 \$.

#### 7.2 Projet de règlement - Programme Rénovation Québec, programmation 2024-2025 - Emprunt de 158 000 \$

La conseillère Carole Deschênes donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement pour le programme Rénovation Québec, programmation 2024-2025, décrétant un emprunt de 158 000 \$.

Ce règlement est adopté afin que la Ville participe au programme Rénovation Québec dans le but de stimuler la revitalisation de certains secteurs résidentiels. Ce programme sera financé par règlement d'emprunt et la Société d'habitation du Québec participera financièrement, en parts égales avec la Ville, pour une somme de 158 000 \$.

### 8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

#### 8.1 Dépôt de projet de règlement concernant le programme de Rénovation Québec, programmation 2024-2025

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

Rés. 2024-305

Rés. 2024-306



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant le programme de Rénovation Québec, programmation 2024-2025.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **8.2 Dépôt de projet de Règlement - Programme de Rénovation Québec, programmation 2024-2025 - Emprunt de 158 000 \$**

Rés. 2024-307

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : le conseiller Marc Rainville

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant le programme Rénovation Québec, programmation 2024-2025 décrétant un emprunt de 158 000 \$.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun règlement n'est adopté sous cette rubrique.

#### **10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS**

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

#### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Madame Joannie Lajeunesse : Conseillère du quartier Mrg Bélanger. Elle mentionne deux points d'information :

- Concernant l'équipe mission 1000 tonnes – opération expédition Saint-Laurent;
- Fête de quartier parc Manicouagan - en cas de pluie, l'activité est remise au 15 septembre.

Monsieur Martin Lafontaine – Quartier Lachasse :

- Rapport de dépenses 10 000\$ et plus : pompe lac à la Chasse compagnie WSP – pour une étude pour la réhabilitation et la station de pompage lac à la Chasse – est-ce pour la construction d'une conduite d'eau brute pour se rendre dans le parc Jean-Noël Tessier?
- La fontaine de la place La Salle : bris sur la fontaine. Travaux prévus pour le 67-71 place La Salle par le promoteur. La VBC attend de coordonner les travaux pour ne pas ouvrir la place deux fois;
- Déménagement de la caserne de pompier (Marquette). À l'intérieur, c'est ouvert jour et nuit, on devrait fermer les lumières puisqu'il n'y a pas personne.

Madame Emilie Schwartz – Quartier Saint-Amélie:

- Coupe d'arbres à l'hôtel le Manoir : couper les 8 arbres dans le stationnement malgré qu'ils devaient les déplacer. Allez-vous consulter et impliquer la population pour la compensation (concertation, information)? Pour les arbres sur le site du bail emphytéotique, la VBC est en démarches pour obtenir une compensation.

Monsieur Philippe Boudreau - Quartier Saint-Amélie :

- Ligne du temps sur la coupe d'arbres – dans le plan des aménagements qui était proposé, il y avait une bande d'arbres à protéger dans la bande riveraine. Il a reçu le



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

rapport du ministère de l'Environnement et il mentionne effectivement qu'il y a eu un impair et ledit rapport indique 16 arbres de couper alors que c'est plutôt 50.

L'inspecteur en environnement est allé après les travaux. On n'a pas l'information qui nous permet de croire que le ministère de l'Environnement a donné de la mauvaise information avant la coupe d'arbres.

Dans le comité consultatif d'urbanisme, il était prévu qu'une bande devait être préservée.

Monsieur Daniel Cardin - Quartier Saint-Amélie :

- Question sur la maison qui a été démolie pour le couche-tard – enjeu de santé et sécurité avec l'amiante;
- Si un citoyen signale une coupe d'arbres et que l'inspecteur y va trois ou quatre jours plus tard, ça ne fonctionne pas. Est-ce que la VBC va amorcer une réflexion sur le temps d'intervention?
- Félicite l'initiative pour le nettoyage de la rivière Amédée. Est-ce que la VBC a continué sa réflexion pour les pesticides du Club de golf – impact sur la rivière Amédée.

Monsieur Dany Bérubé - Quartier Saint-Sacrement :

- Comité des caméras de surveillance : est-ce qu'ils ont été enlevé? Combien de caméra sur le territoire? Caméras récupérées?

Madame Sylvie Mongeon - Quartier Saint-Amélie :

- Accident boulevard Pierre-Ouellet – il y a un bouton pour piéton, mais pas de bonhomme blanc pour dire quand on peut traverser. Est-ce possible d'installer un bonhomme blanc pour la traverse? De l'autre côté, il y a le magasin Phase 2;
- Deux entrées de la piste cyclable : elles sont dangereuses – reçoit des roches des grosses vannes. Où il y a le dépanneur (coin Pierre-Ouellet et Damase-Potvin), les autos traversent à travers le stationnement et coupent la piste cyclable, elle trouve cela dangereux.

### 12. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest

Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 20 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**JOANIE PERRON**  
**GREFFIÈRE**

**Rés. 2024-308**